DOCUMENT RESUME

ED 427 531 FL 025 713

AUTHOR	Boutin, France; Chinien, Christian; Boutin, Jean-Luc
TITLE	Resultats de l'enquete nationale sur les programmes de formation des enseignants de francais langue seconde au Canada (Results of the National Study for Teacher Education Programs for French Second Language Teachers in Canada).
PUB DATE	1999-00-00
NOTE	26p.
PUB TYPE	Reports - Research (143)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Admission Criteria; Educational Change; Educational Trends; Elementary Secondary Education; Enrollment Rate; Foreign Countries; *French; Geographic Distribution; Higher Education; Immersion Programs; Instructional Program Divisions; *Language Teachers; National Surveys; Practicums; Program Design; Program Length; *Schools of Education; *Second Languages; *Teacher Education; Trend Analysis
IDENTIFIERS	Canada

ABSTRACT

The implications of Canada's national study of core French instruction for second language (L2) teacher education in that country are examined. Literature on the study's impact on language teaching philosophy and policy and on French immersion instruction is reviewed, and a survey of 36 Canadian schools of education is reported. The questionnaire used was based on the model of one used in the national study to survey immersion teacher education programs. Survey results indicate the types of programs offered, geographic distribution, instructional levels covered in the programs, specific coverage of preservice teacher training in core French instruction, program length, course availability, length of practicums, program enrollments, and admission criteria. Implications for policy formation and further research are analyzed. Contains 11 references. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 427 531

Résultats de l'enquête nationale sur les programmes de formation des enseignants de français langue seconde au Canada

France Boutin, Ph. D., Université du Manitoba
Christian Chinien, Ph. D., Université du Manitoba
Jean-Luc Boutin, M.A., Université Laval

France Boutin,
Faculté d'Éducation
Université du Manitoba
Winnipeg, MB,
Canada, R3T 2N2
Téléphone: 204-474-8145
Fax: 204-269-8079
e-mail:
fboutin@ms.umanitoba.ca

Chris Chinien, Ph.D.
Faculté d'Éducation
Université du Manitoba
Winnipeg, MB,
Canada, R3T 2N2
Téléphone: 204-474-8271
Fax: 204-269-8079
e-mail:
chinien@cc.umanitoba.ca

Jean-Luc Boutin, M.A.
Graduate Student
Département de langues
et linguistique
Université Laval
Québec, Canada
Téléphone: 418-397-8051

FL 025713

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☐ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

BEST COPY AVAILABLE

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

France Boutin

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

Résultats de l'enquête nationale sur les programmes de formation des enseignants* de français langue seconde au Canada

Préambule: Les notions de français de base, d'immersion et de français langue seconde.

Dans cet article on entend par français de base "un programme de base en français langue seconde où le français est la discipline étudiée et où la langue est enseignée au cours de périodes pouvant varier entre 20 et 50 minutes par jour" (Leblanc, R. 1990, p.2). Les termes 'pogramme d'immersion' sont aussi utilisés dans le sens défini par Leblanc, soit un programme "où le français sert à l'enseignement des autres disciplines et ce, durant toute la journée (ou, au moins une partie importante de la journée)" (p.2), alors que "programme de français langue seconde" regroupe ici ces deux types de programmes, soit celui de base et celui de l'immersion car dans ces deux programmes le français n'est pas la langue dominante de l'apprenant mais plutôt la langue cible.

Introduction

L'appel à la collaboration, à l'échelle interprovinciale, lancé par Stern à Winnipeg en 1982, pour le renouveau des programmes de français de base s'est concrétisé par la publication de l'Étude Nationale sur les Programmes de Français de Base (Rehorick & Edwards, 1990). Cette étude nationale marque "le premier pas dans la direction d'une concertation au niveau des programmes de base" (Leblanc, R. 1990, p. 2). Les recommendations de l'Étude indiquent clairement les débuts d'une ère nouvelle pour les programmes de français de base jusqu'ici négligés au profit des programmes d'immersion (Leblanc, R. 1990) et ce malgré la popularité des programmes de français de base au pays "la majorité des élèves de français langue seconde

* Note: Dans le présent rapport, le masculin est utilisé à titre épicène.

inscrits dans les écoles canadiennes se retrouvent dans les programmes de français de base"(Leblanc, R. 1990, p.1). En effet, à la publication de l'Étude Nationale, une réorientation majeure des programmes de français de base s'est amorcée au pays par l'adoption d'une pédagogie de communication et l'utilisation d'un programme multidimensionnel. Poyen (1990) souligne l'importance et la pertinence de l'Étude au pays:

> The National Core French Study has brought about new status for core French and has speeded up the process of change that was about to take place. It has opened up a whole new field of thought in the area of second language teaching and has shaken more than a few foundations of past experiences in the field (p. 28).

Calvé (1993) discute des répercussions du changement de philosophie au niveau des pratiques pédagogiques suite à la publication de L'Étude Nationale:

> "L'essence de l'approche communicative réside . . . dans l'utilisation de la communication elle-même comme moyen principal de faire acquérir la maîtrise du code linguistique. Une telle approche supposera chez plusieurs enseignants des programmes de base un changement complet de philosophie puisque toute leur tradition pédagogique est fondée sur la démarche inverse, consistant à enseigner directement le code linguistique lui-même avec l'espoir que l'étudiant finira par déboucher sur une compétence communicative." (Calvé, 1993, p. 22)

Tremblay (1992) attribue l'origine de ce changement de philosophie à Stern, puisqu'en proposant un syllabus multidimensionnel, Stern réagissait "to earlier findings on French immersion and language acquisition which tended to show that a second language is not learned solely through language study but by doing things with the language" (p.819). Les résultats de l'Étude pilote de

deux unités d'enseignement dans les classes de français de base ont amplement démontrés selon Tremblay (1992) que "language study is subordinated to language experience and provides a means of improving the accuracy of students productions. ... When language study is subordinated to language experience in this way, integration is simple and effective." (pp. 821-822). La naissance de cette nouvelle philosophie dans les programmes de français de base, réduit l'écart qui a toujours séparé ces programmes des programmes d'immersion. Leblanc, J. C. (1990) souligne ce rapprochement dans la philosophie des deux programmes: "In modern communicative second language class the teacher must create an atmosphere where the language of communication is French. That is essential in immersion and vital in core French." (p. 785). Calvé (1993) confirme "qu'il est possible, même dans les programmes de base actuels, de respecter ce principe fondamental d'une pédagogie de la communication selon lequel la langue seconde elle-même doit servir d'instrument principal d'enseignement et de communication dans la salle de classe." (p. 20).

Hébert (1990) souligne qu'une telle réorientation au niveau des programmes ne peut se faire sans répercussions sur les programmes de formation des maîtres "Les exigences d'un processus d'enseignement et d'apprentissage axé prioritairement sur la communication ont entraîné la remise en question de plusieurs pratiques pédagogiques ..." (p. XIII). Netten (1993) indique par ailleurs que la révision des programmes de formation en enseignement demeure une tâche essentielle étant donné que ce seront les enseignants et enseignantes de français de base qui auront la responsabilité de l'implantation des nouveaux programmes "innovative curricula are only as effective as the teachers who uses them. New directions demand a reappraisal of the way we prepare our teachers." (p. 117). Netten (1993) souligne de plus le rapprochement entre la

préparation pour l'enseignement en français de base et celle pour l'enseignement en immersion: "It may even be suggested that the preparation of the core French teacher now approaches more closely that of the French immersion teacher." (p. 120).

L'Enquête Nationale sur les programmes de formation en immersion française au Canada (Martin, Obadia & Rodriguez, 1993) dresse un portrait de cette formation en contexte d'immersion. Cependant, très peu d'ouvrages récents nous informe sur les programmes de formation en enseignement du français de base. Le présent article résume les résultats d'une consultation nationale récente menée auprès des responsables des programmes de formation des enseignants de français langue seconde au pays: 'La formation des enseignants et enseignantes en français langue seconde: où en sommes-nous au Canada?'. L'objectif de cette consultation nationale n'était pas de critiquer ni de promouvoir telle ou telle démarche au niveau de la formation, mais plutôt d'informer sur les différentes pratiques ayant cours au pays. De plus, il est à souhaiter que ces informations pourront alimenter la réfection en profondeur qui a cours actuellement dans le domaine de la formation des enseignantes et des enseignants. À cette fin, là où les données le permettaient, les résultats obtenus ont été comparés à ceux publiés dans l'Enquête Nationale sur les programmes de formation en immersion française au Canada (Martin, Obadia & Rodriguez, 1993).

Méthodologie

Un questionnaire, inspiré du questionnaire de l'Enquête nationale sur les programmes de formation en immersion française au Canada de l'ACPI, a été développé par les auteurs. Ce questionnaire fut ensuite révisé par un panel de sept experts dans le domaine de la formation en français langue seconde pour en assurer la validité. Finalement le questionnaire fut envoyé aux 50 facultés d'éducation au pays. Une relance fut effectuée par la suite, auprès des non-répondants. Cette récolte des données s'est étalée sur plus d'un an, soit de novembre 1994 à février 1996. Au total 32 questionnaires ont été retournés dûment complétés et quatre autres participations au sondage ont été fournies sous forme de lettre explicative ou d'entrevue téléphonique. Une vérification téléphonique auprès des 14 institutions qui n'ont pas répondu au questionnaire nous a permis de constater que ces institutions n'offrent pas ou n'offrent plus de programme de formation en français langue seconde. Une copie du questionnaire utilisé pour cette enquête se trouve en annexe.

La formation offerte

Selon les résultats de cette enquête, parmi les 50 facultés d'éducation à travers le pays, 27 d'entre elles offrent une certaine formation en enseignement du français L2. Le tableau 1 regroupe les données de ces 27 institutions selon la province, le titre du programme offert et la sanction officielle de ce programme.

Tableau I

Les programmes selon la province

PROVINCE	TITRE du PROGRAMME	SANCTION
Alberta	Modern Language Education - French	B.Ed., majeure ou mineure en Didactique des langues modernes
Alberta	Phase I	Pas de sanction particulière
Colombie B.	Concentration en FSL	Attestation de spécialisation majeure en FSL
Colombie B.	FSL, TPR	Pas de sanction particulière
Colombie B.	Programme de formation professionnel	Certificat d'attestation de spécialisation en français de base
Manitoba	B.Éd.	Pas de sanction particulière
Manitoba	B.Ed.	B.Ed. avec mention FL2
Manitoba	B.Ed. ou B.Ed. (A.D.)	Pas de sanction particulière
N.-Brunswick	B.Ed.	Certificat d'aptitude à l'enseignement en immersion
N.-Brunswick	B.Ed.	Pas de sanction particulière
N.-Brunswick	B.Éd. ou C.Éd.	Certificat de formation complémentaire en français L2
N.-Brunswick	BA/Sc	Pas de sanction particulière
N.-Écosse	B.Ed. in Elementary Education, French Option	B.Ed. in Elementary Education, French Option
N.-Écosse	BA, majeur en français	Pas de sanction particulière
N.-Écosse	BA/B.Éd. et B.Éd.	Pas de sanction particulière
Terre-Neuve	B.Ed.	Pas de sanction particulière
Ontario	B.Ed.	French indicated as teachable subject
Ontario	BA Didactique des L2	BA en Didactique des L2
Ontario	BA/B.Ed. et B.Ed.	Ontario Teaching Certificate, spécialisation en FSL
Ontario	en train de changer, assimilable à BA/B.Ed. et B.Ed.	Pas de sanction particulière
Ontario	French Methodology	Pas de sanction particulière
Ontario	Pre-service	French listed as teachable subject
Québec	B.Éd.	B.Éd., enseignement du FL2 au secondaire
Québec	B.Ed. ou D.Ed. TFSL elementary-secondary	B.Ed. ou D.Ed.
Québec	BA en enseignement des L2	B.A., spécialisé en Didactique des L2
Saskatchewan	B.Ed.	B.Ed majeure en TFSL
Saskatchewan	BA	Pas de sanction particulière

Tableau 2

Programmes de formation offerts selon la province

Province	Type de programmes offerts		
	Français de base	Français de base et immersion	Immersion
Alberta	1	1	1
Colombie B.	1	2	
Manitoba	1	1	1
N.-Brunswick	2	2	
N.-Écosse	1	2	
Ontario	2	4	
Québec	1	2	
Saskatchewan		1	
Terre-Neuve		1	
Total	9	16	2

Le tableau 2 regroupe le type de programmes de formation offerts par province. Il en ressort que parmi les 27 institutions concernées, 18 d'entre elles offrent une formation initiale pour l'enseignement en immersion et 25 offrent une formation initiale en enseignement du français de base. Le tableau démontre de plus que la majorité des institutions offrent les deux programmes de formation. Les prochaines sections porteront sur les données fournies par les 25 institutions offrant la formation initiale en enseignement du français de base.

Tableau 3

Niveaux d'enseignement visés par les programmes offerts	Nombre D'institutions
Enseignement du français de base aux niveaux élémentaire et secondaire	4
Enseignement du français de base aux niveaux pré-secondaire et secondaire	3
Enseignement du français de base au niveau secondaire	2
Enseignement du français de base et en immersion à tous les niveaux	12
Enseignement du français de base et en immersion au secondaire seulement	2
Enseignement du français de base et en immersion à l'élémentaire seulement	1
Enseignement du français de base au secondaire ou en immersion à l'élémentaire	1
TOTAL	25

Certaines institutions dispensent une formation permettant d'enseigner tant à l'élémentaire qu'au secondaire, alors que d'autres offrent une formation appropriée à un niveau ou à l'autre. Le tableau 3 indique la répartition des répondants selon le niveau d'enseignement visé par la formation qu'ils dispensent.

Les programmes de "Formation Initiale en Enseignement du Français de Base"

La Formation Initiale en Enseignement du Français de Base (FIEFB) se fait généralement dans le cadre d'un Baccalauréat en éducation. Parmi les répondants, 14 ont identifié ce programme comme étant celui du Bac en éducation (B. Éd.). Pour 9 d'entre eux, il s'agit du seul programme reconnu, et pour les autres, le B.Éd. est offert en parallèle avec le Diplôme ou le Certificat en éducation ou il peut servir, comme deuxième

diplôme, à compléter après des études faites au Bac ès Arts (BA). Dans ce cas, il est identifié avec la mention A. D. (After Degree).

Les résultats de la consultation indiquent aussi que 4 institutions offrent la FIEFB dans le cadre d'un BA et une cinquième fournit cette formation dans son programme de Baccalauréat en Arts et Sciences (BA/Sc). Le BA en enseignement des langues secondes peut être un diplôme terminal ou il peut conduire à un B.Éd.. Un programme de BA conduit à un B.Éd.-A.D. en trois ans, ou à des études de maîtrise (MA) en didactique des langues secondes, en quatre ans. Une autre institution a indiqué que son programme est en restructuration, mais il peut être assimilé à un BA conduisant à un B.Éd..

Les six autres institutions fournissent la FIEFB dans le cadre d'une spécialisation en enseignement du français : concentration French as a Second Language (FSL), French Methodology, FSL Teaching program, Modern Language Education-French ou dans un cadre de formation professionnelle : Programme de formation professionnelle, Phase 1, Pre-Service.

La sanction des programmes de FIEFB

Parmi les 25 institutions offrant la FIEFB, seulement douze la sanctionnent officiellement et deux mentionnent le français comme matière pouvant être enseignée. Les autres ne sanctionnent pas cet apprentissage de façon particulière. Il en résulte donc qu'un peu moins de la moitié des programmes de FIEFB reçoivent une sanction officielle.

En ce qui concerne la nature de cette sanction, les résultats indiquent qu'elle est parfois intégrée au diplôme accordé. Ainsi, six institutions accordent simplement le B.Éd. (ou le Diplôme Éd.) avec mention (Teaching FSL, majeure en Teaching FSL, majeure ou mineure en Didactique des langues modernes, enseignement du français L2 au secondaire, Elementary French Option). Deux autres institutions sanctionnent cette FIEFB par une mention au BA faisant état d'une spécialisation en didactique des L2. Trois

institutions accordent un certificat spécifique (Certificat de formation complémentaire en français L2, Certificat d'aptitude à l'enseignement en immersion, Certificat d'attestation spécialisée en français de base). Une autre institution offre un Teaching Certificate spécialisé en FSL.

La durée des programmes de FIEFB

Étant donné la variété des programmes offerts et la difficulté à quantifier leur durée, seulement 22 des 25 institutions offrant la FIEFB ont répondu à cette question. Les réponses obtenues cependant accentuent davantage la disparité entre les programmes de FIEFB : la durée moyenne des programmes, est de 2,76 ans. L'écart va de 8 mois, pour la valeur la plus petite, à 5 ans pour la valeur la plus grande. Les valeurs les plus fréquentes sont 4 ans (8 répondants sur 22) et 1 an (5 répondants sur 22), ce qui, en gros, correspond respectivement à un B.Ed. et à un B.Ed.-A.D..

Figure 1

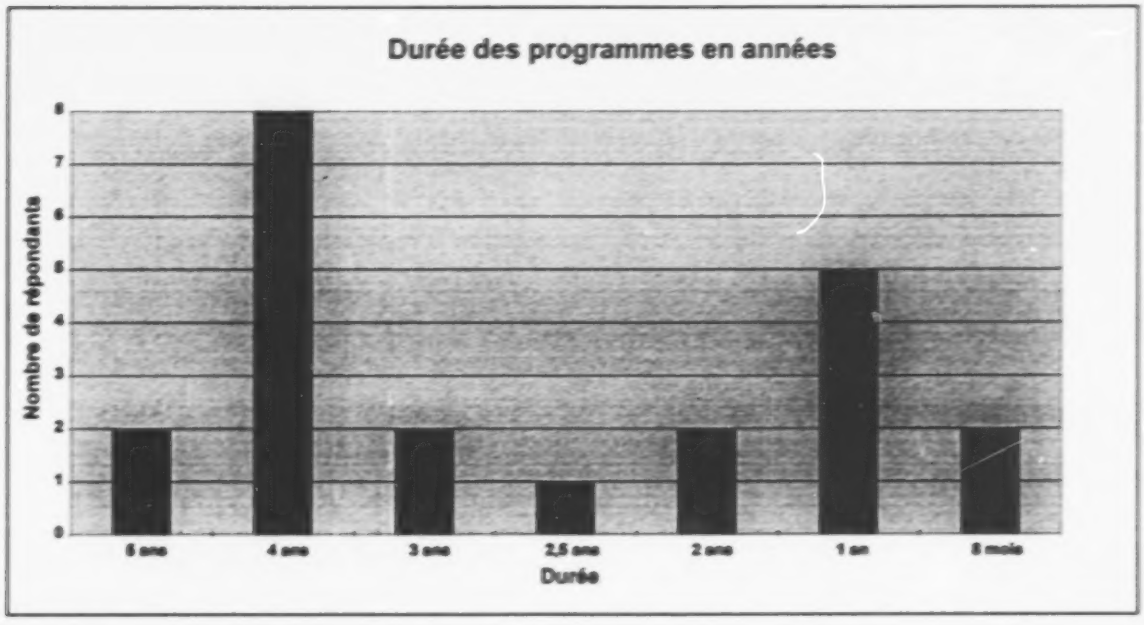

Dix des répondants ont traduit cette durée en terme de crédits. Dans quatre des institutions le programme de formation comprend 120 crédits; alors que pour deux d'entre elles le programme est d'une durée de 90 crédits. Pour les autres, l'écart va de 6 crédits pour la valeur la plus petite, à 45 crédits pour la valeur la plus grande. Ce qui en d'autres termes correspond encore une fois à un programme de B.Ed. et à un B.Ed .- A.D..

La Langue d'enseignement utilisée au cours de la formation

Les institutions francophones (5) qui dispensent des cours de formation, que ce soit pour l'enseignement du français de base ou en immersion, n'utilisent que le français comme langue d'enseignement dans leurs programmes. Quatorze des institutions anglophones ont aussi indiqué qu'elles utilisent généralement le français comme langue d'enseignement. Parmi les huit autres institutions, quatre d'entre elles offrent, au choix des étudiants, un ou des cours bilingues ; deux institutions imposent un cours obligatoire en anglais pour quatre en français ; une propose un cours bilingue facultatif ; la dernière institution ne donne pas de précisions sur les cours offerts.

Les cours de didactique du français langue seconde

La variation observée au niveau du type de programmes offert et de l'usage de la langue d'enseignement se retrouve aussi dans la nature des cours offerts. Certaines institutions considèrent comme spécifique à l'enseignement du français L2 des cours de linguistique, de langue ou de littérature française, mais, dans la plupart des cas, on mentionne surtout des cours axés sur la pédagogie d'une langue seconde. Certains cours présentent des techniques plus générales (Teaching Foreign Language, Introduction à la didactique des L2, ...) alors que d'autres font directement référence au contexte provincial (Teaching French in B.C.), au niveau d'enseignement (French as a Second Language in the Elementary School, Enseignement du français L2 au secondaire) ou à une méthode particulière (Enseignement du français assisté par ordinateur).

Figure 2

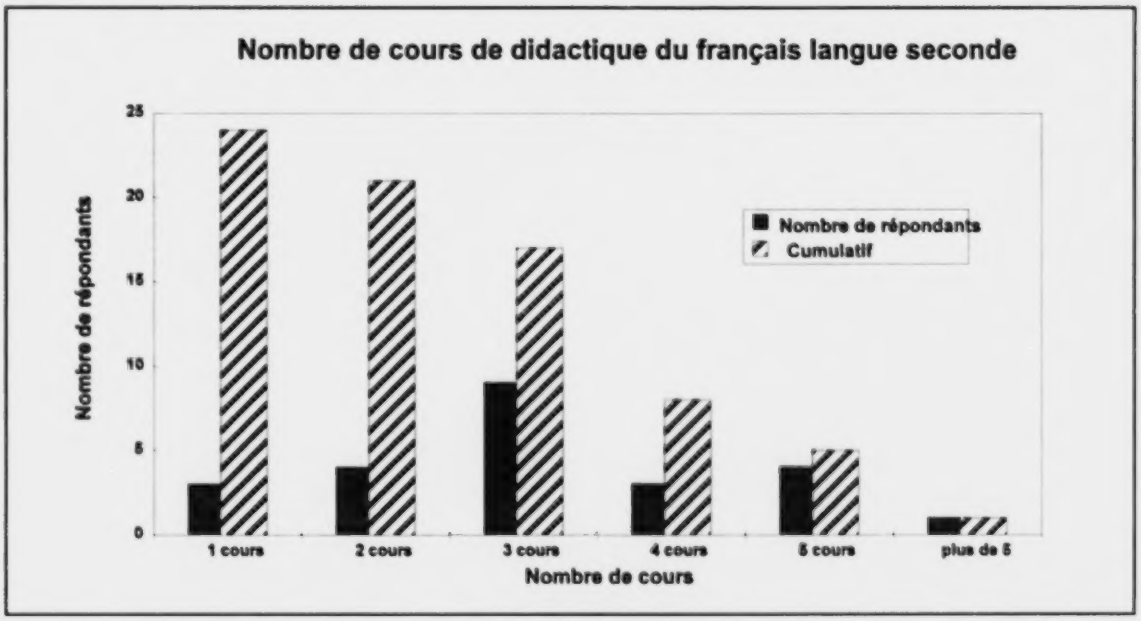

Parmi les 25 institutions offrant la FIEFB, 24 offrent au moins un cours axé sur la didactique du français L2, une seule en offre plus de 10. La plupart (8) offrent trois cours, et la moyenne des cours offerts dans les programmes est 3,38. À la figure 2, la colonne représentant le cumulatif doit être interprétée comme représentant le total des institutions qui offrent au moins le nombre de cours indiqué de didactique du français langue seconde.

Les stages de formation pédagogique dans les programmes de FIEFB

En réponse aux questions portant sur les stages d'enseignement, 24 répondants ont indiqué que le programme de formation offert par leur institution comporte des périodes d'application en milieu scolaire. De ce nombre, 21 répondants ont donné des détails sur la nature et la durée de ces stages (Figure 3).

Figure 3

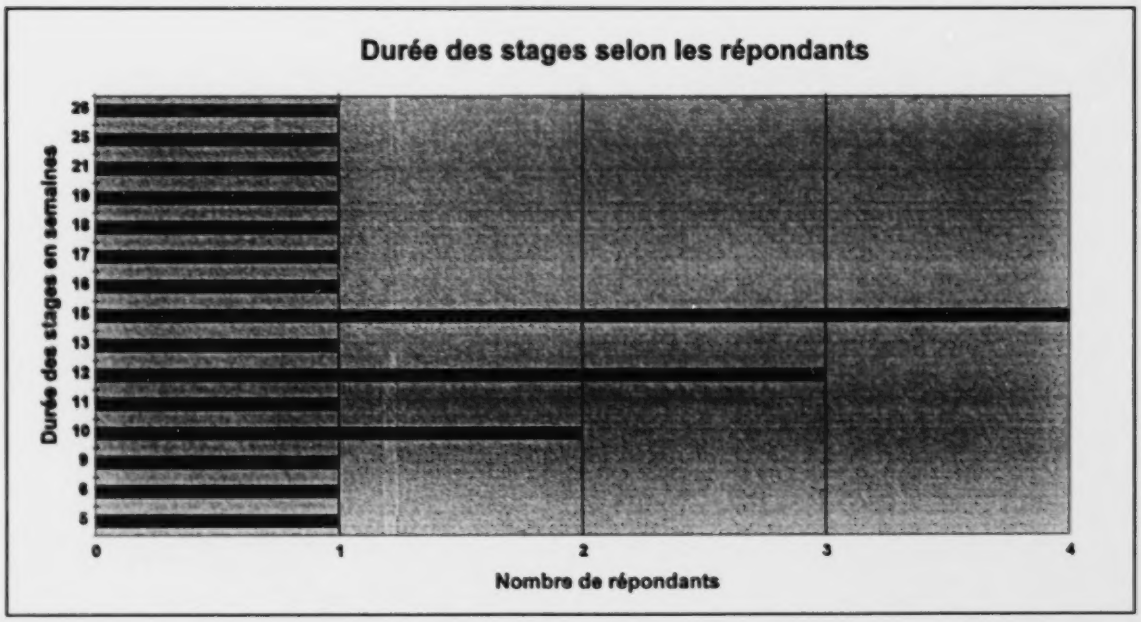

Ramenée en nombre de semaines, la durée des stages varie de 5 à 26 ; la valeur la plus fréquente (4 cas) est 15 semaines. Pour 2 institutions, les stages sont effectués en une seule période, 6 établissements ont 2 périodes de stage, 8 en ont 3, 4 universités exigent 4 périodes de stage et une autre répartit sur 5 périodes son temps d'application en milieu scolaire. Les stages ont lieu, le plus souvent, dès la première année, à partir du mois d'octobre. Certaines institutions exigent cependant qu'ils soient effectués durant la 2e, la 3e année ou la dernière année ou encore après avoir obtenu un certain nombre de crédits.

Il est important de noter que ces stages n'ont pas tous lieu dans des classes de français de base, car dans plusieurs cas, il s'agit de stages pédagogiques généraux et non pas nécessairement de stages d'enseignement du français de base. Pour 10 des 21 institutions qui ont répondu à cette question, les stages des étudiants spécialisés en français de base ont lieu dans des classes de français de base. On mentionne dans un de ces cas que le stage peut également être effectué dans une classe d'immersion. Cinq des répondants ont

déclaré que les stages sont effectués en partie dans des classes de français de base, selon des proportions variant de 25 à 75% du temps, en fonction de la spécialisation des candidats et du niveau d'enseignement visé.

Les principales raisons évoquées par les autres institutions pour justifier le fait que les stages n'aient pas lieu dans des classes de français de base sont que les candidats doivent également être préparés à enseigner en anglais ou qu'ils doivent avoir d'autres spécialités. On constate toutefois que, dans certains cas, le stage peut être effectué soit dans une classe d'immersion ou dans une classe de français de base dans une proportion variant selon le niveau d'enseignement ou la spécialisation du candidat (autour de 16% du temps). De plus, il semble nécessaire de souligner ici, que sept institutions fournissent à leurs étudiants non spécialisés dans le domaine l'occasion de faire leur stage dans des classes de français de base. Selon les résultats, ce phénomène se rencontre surtout à l'élémentaire et les institutions concernées justifient ce type de pratique par le fait que les stagiaires connaissent bien les élèves ou que cette pratique s'applique uniquement qu'aux stages avancés.

Les inscriptions aux programmes de FIEFL2 et la participation du corps professoral

Vingt une des 27 institutions offrant la FIEFL2 ont fourni des détails sur la clientèle étudiante inscrits à leur programme entre 1990 et 1994 ; les autres institutions n'ont pas répondu, faute de données. Sur l'ensemble des répondants, la clientèle varie entre 10 et 120 étudiants en moyenne par année et par institution. Il ressort que, dans ces institutions, 3745 étudiants étaient inscrits à un programme de FIEFL2 durant ces années, soit une moyenne de près de 45 étudiants par institution par année. Durant ces années, il y a eu une augmentation constante de la clientèle étudiante.

Ces 21 institutions ont fourni des détails sur les inscriptions qu'elles ont enregistrées au cours des 4 années de référence. Il faut donc lire la figure 5 en sachant que 2 institutions de la Nouvelle-Écosse, 1 de l'Alberta, 1 du Manitoba, 1 du Nouveau-Brunswick et 1 de la Saskatchewan n'ont pas indiqué, faute de

données, le nombre d'étudiants inscrits à leur programme, ce qui aurait augmenté le nombre d'inscrits dans ces provinces, de même que le nombre total d'inscrits. La figure 4 fournit une indication du nombre total d'étudiants inscrits dans la province, ainsi que la moyenne du nombre d'étudiants inscrits par institutions.

Figure 4

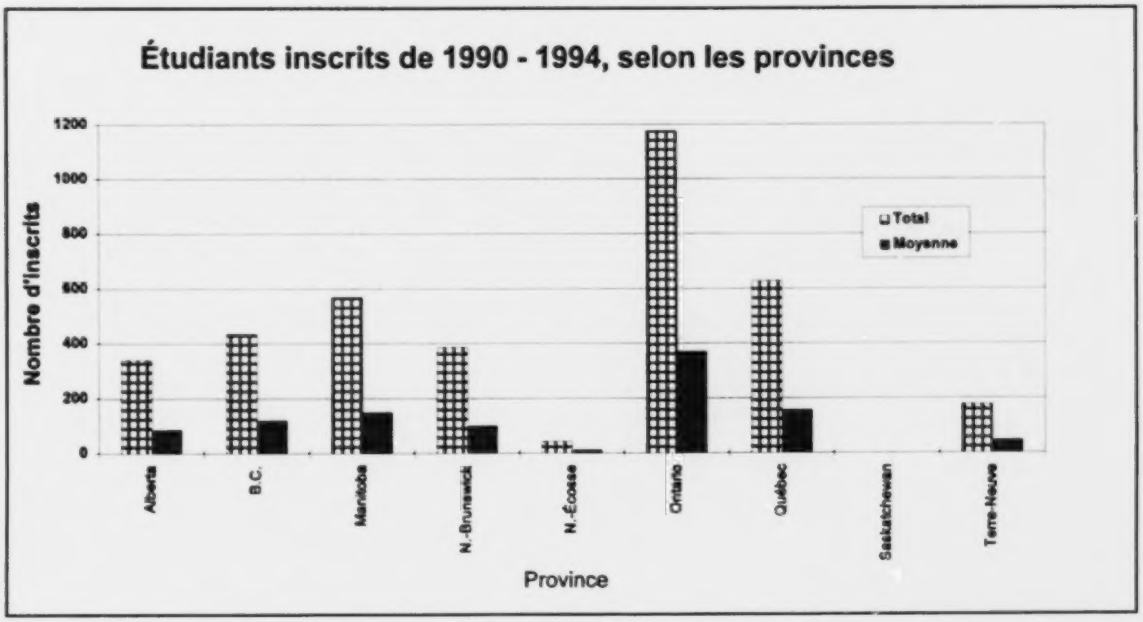

Un total de 20 réponses ont été fournies sur la participation des membres de la faculté à l'enseignement des cours de formation initiale en didactiques du français de base. Les résultats obtenus indiquent que la participation du corps professoral est assez stable d'une année à l'autre et que le nombre le plus fréquent obtenu est de 2 par institution

Les exigences d'admission pour les programmes de FIEFB

Dans la majorité des cas, même si la formation offerte diffère pour l'enseignement à l'élémentaire ou au secondaire, les prérequis à l'admission aux programmes de formation sont généralement les mêmes.

Tableau 4

Exigences d'admission pour les programmes de FIEFB

Exigences	Niveau d'enseignement visé		
	Tous les niveaux	Élémentaire	Secondaire
BA	**13**	**1**	**4**
Université francophone	1		
avec 5 cours de français	1		
maj. ou min. en franç.	9		3
avec majeure en franç.	1	1	
avec mineure en franç.	1		1
Cours universitaires	**2**	**1**	
1 cours de français	1		
5 cours de français		1	
30 crédits de français	1		
DEC	**1**		**1**
sans spécification	1		
Collège francophone			1
DES	**5**	**1**	**1**
avec français	3		
avec ou sans franç.	2	1	1
B.Éd. avec ou sans franç.	**1**		
Examen	**1**	**1**	**1**
Entrevue	**2**		
Expérience	**1**		

Parmi les 25 institutions offrant une FIEFB, 24 répondants ont fourni des détails sur les prérequis exigés à ce sujet. De ce nombre, 13 font état de prérequis communs à l'ensemble de la clientèle étudiante. Deux institutions ont des exigences différentes selon le niveau visé : on exige le BA avec majeure ou mineure en français pour l'enseignement au secondaire alors que pour l'enseignement à l'élémentaire, dans un cas, le Diplôme d'études secondaires (DES), avec ou sans français, est suffisant et, dans l'autre cas, 5 cours universitaires sont prérequis, avec un examen d'entrée que doivent également subir les candidats à l'enseignement au secondaire.

Trois institutions distinguent leurs exigences d'admission selon la nature du programme que doit suivre le candidat ou la candidate : on oppose, d'une part, le BA/B.Éd. ou le B.Éd., pour lesquels on exige le Diplôme d'études collégiales (DEC), et, d'autre part, le B.Éd - A.D. (After-Degree) ou le D.Éd. (Diplôme en Éducation), pour lesquels le BA est exigé, une université demandant même la majeure en français. Dans un dernier cas, le BA en Didactique des Langues Secondes (DLS), pour lequel on exige un DES (Diplôme d'Études Secondaire) avec ou sans français, est opposé au B.Éd. qui demande un BA avec majeure ou mineure en français. Dans les cas où le BA est exigé et que la note minimale est précisée, celle-ci varie de 60% à 85%. La note exigée le plus fréquemment est 70% et la moyenne des exigences est 70,3%. Lorsque le DES constitue l'exigence d'entrée, la note minimale nécessaire varie de 50% à 80%, la moyenne étant de 71,9%. Toutefois lorsqu'on exige le DES avec français, on demande également une meilleure performance, la note exigée étant de 80% dans les trois cas, alors que si le français n'est pas une exigence, on demande entre 50 et 75% (moyenne 67%). Lorsque le DEC est exigé, on demande entre 60 et 75%, la moyenne étant de 67%. Si des cours universitaires sont exigés, on demande soit 1 cours avec 80% ou 5 cours avec une moyenne de 60 %. Une seule institution compte parmi ses exigences d'admission aux programmes FIEFL2 l'expérience du candidat ou de la candidate.

Discussion

La FIEFB est assumée en grande partie par des institutions anglophones ou des établissements bilingues et ce, à la grandeur du pays. Les résultats de l'Enquête nationale sur la formation en immersion française au Canada (Martin et al.1993) indiquaient aussi que ce sont en majorité des institutions anglophones qui offrent la formation pédagogique en immersion française dans neuf provinces au pays. Ce résultat étant peu surprenant compte tenu de la proportion d'universités anglophones au pays comparée au nombre d'institutions francophones.

La clientèle des programmes de formation en enseignement du français de base a augmenté de façon continue de 1990 à 1994. Quel que soit le niveau d'enseignement visé, les prérequis à ces programmes sont généralement les mêmes. L'enseignement au niveau secondaire attire cependant une plus grande clientèle. Il faut se demander dans un premier temps si ce résultat répond à un plus grand besoin d'enseignants et d'enseignantes au niveau secondaire ; et dans un deuxième temps si ce besoin existe, est-il le résultat de la tendance des divisions scolaires à embaucher des spécialistes pour l'enseignement du français de base pour les niveaux secondaires et de laisser aux enseignants titulaires des niveaux élémentaires la tâche d'enseigner le français de base à leur groupe-classe ? Une étude sur les pratiques d'embauche des divisions scolaires pourrait apporter plus de lumière à ce sujet, car si tel est le cas, il faut se demander quel seront les répercussions de telles pratiques pour l'enseignement du français de base étant donné la venue de nouveaux programmes multidimensionnels basés sur une pédagogie de la communication, exigeant de la part de l'enseignant une grande souplesse au niveau de la langue.

Le nombre d'inscriptions a aussi augmenté de façon constante dans les programmes de formation en immersion (Martin et al. 1993), cependant il est intéressant de noter qu'à l'inverse des programmes de FIEFB, la clientèle des programmes de formation en immersion se retrouve majoritairement (dans des proportions

2/3, 1/3) pour l'enseignement à l'élémentaire. Il serait intéressant de vérifier si cette tendance est le résultat d'une baisse des inscriptions au niveau secondaire en immersion ou inversement est-ce que la baisse des inscription au secondaire en immersion est le résultat d'un manque d'enseignants et d'enseignantes spécialistes pour ce niveau ?

La moyenne d'étudiants inscrits dans les deux types de programmes de formation, par institution, par année est sensiblement la même : soit une moyenne de 45 étudiants par institutions, par année, a été rapporté dans les programmes de FIEFB et de 51 étudiants par institutions, par année (606 étudiants inscrits dans 12 facultés d'éducation) pour les programmes de formation en immersion (Martin & al. 1993). La participation du corps professoral dans les deux programmes est aussi équivalente et est demeurée assez stable au cours des années, soit de 2 professeurs par institution dans les programmes de FIEFB alors qu'elle est passée de 2 à 3 professeurs dans les programmes de formation en immersion.

Les résultats de cette consultation nationale démontrent l'existence de plusieurs points d'entrée et une grande variété de programmes offerts BA/B.Éd., B.Éd., B.Éd. After-degree, Diplôme et Certificat pour la FIEFB au pays. Ces résultats sont comparables à ceux obtenus par l'Enquête nationale sur les programmes de formation en immersion française au Canada (Martin et al. 1993) ; de plus les exigences d'admission aux deux programmes de formation (français de base, immersion) sont sensiblement les mêmes compte tenu des points d'entrée. Dans les deux cas, l'expérience des candidats, à l'admission aux différents programmes, n'est considérée que par une seule université.

Il faudrait peut-être s'interroger ici sur la pertinence d'une certaine uniformisation à travers le pays des programmes de FIEFB avec ceux de formation initiale pour l'enseignement en immersion française (FIEIF). Cette uniformisation faciliterait non seulement la mobilité des futurs enseignants à travers le pays mais permettrait aussi aux enseignants une certaine flexibilité d'emploi dans l'un ou l'autre des programmes. Cette

uniformisation des programmes permettrait l'établissement de critères nationaux dans les programmes de formation en français langue seconde. Plusieurs facteurs semblent indiquer l'urgent besoin d'uniformisation de ces deux programmes étant donné : (1) la réduction de l'écart entre la philosophie de ces deux programmes soit le français de base et l'immersion (Leblanc, J. C. 1990) ; (2) la tendance actuelle des divisions scolaires favorisant l'embauche d'enseignants et d'enseignantes capables de fonctionner efficacement dans les deux programmes 'many respondents said that new FSL teachers should have the flexibility to teach core, extended or immersion French or combinations thereof.' (Majhanovich, 1990) ; (3) les coupures budgétaires imposées aux universités canadiennes les poussant à réviser et à rentabiliser leurs programmes de formation 'it is much more realistic to expect French teacher preparation programs to become smaller and less well funded ... our efforts will have to become more efficient and more effective.' (Netten, 1993, p.120) ; (4) le fait que les exigences d'admission aux deux programmes sont sensiblement les mêmes et (5) que la majorité des institutions offrent déjà la formation initiale en enseignement pour les deux types de programmes (français de base et immersion). Il semble donc qu'un seul programme de formation initiale pour l'enseignement du français langue seconde préparant les candidats et candidates tout autant à l'enseignement en français de base qu'en contexte d'immersion répondrait aux besoins actuels des divisions scolaires et aux exigences des deux programmes. Cependant, une analyse des besoins de la clientèle étudiante du système scolaire, permettrait de déterminer s'il y a lieu de cibler ce nouveau programme de formation en enseignement du français langue seconde selon les niveaux d'enseignement : la jeune enfance, le niveau intermédiaire ou secondaire.

Moins de la moitié des institutions (12 sur 25) sanctionnent officiellement le programme de FIEFB en soulignant le caractère particulier de la formation. Par contre, les résultats de l'enquête sur les programmes de formation en immersion ont indiqué que 57% des facultés sanctionnent officiellement leur programmes par un diplôme, certificat ou attestation. Ce résultat est très étonnant étant donné que les programmes de

FIEFB existaient bien avant la venue du phénomène de l'immersion et que ces programmes déservent toujours la majorité des élèves canadiens (Leblanc, R. 1990). Il semble que les programmes de FIEFB soient demeurés quelque peu stagnants depuis des années alors que ceux de FIEIF ont connu une croissance assez remarquable. Il est à souhaiter que le renouveau pédagogique dûment attendu dans les programmes de FIEFB amènent aussi la reconnaissance au niveau de la formation initiale du besoin de spécialisation des enseignants, leur permettant d'être en mesure de relever ce nouveau défi.

La différence entre les deux types de programmes de formation (de base et d'immersion) est d'autant plus accentuée lorsqu'on compare les stages de formation pédagogique de ces deux programmes. Dans la moitié des cas, les stages des étudiants spécialisés en français de base n'ont pas lieu dans des classes de français de base. De plus, lorsqu'ils y ont lieu, le temps du stage consacré à l'enseignement du français de base varie de 25 à 75% du temps. Finalement, un certain nombre d'institutions (7) permettent aux étudiants n'ayant reçu aucune formation didactique en français L2, de faire leur stage dans des classes de français de base. La situation des stages de formation en immersion, décrite dans l'Enquête nationale (Martin & al., 1993), semble beaucoup plus saine, puisque tous les programmes de formation en immersion comprennent un stage pédagogique en immersion variant de un mois à 6 mois ou plus. Il est tout à fait inacceptable qu'en terme de sanctions et en terme de stages pédagogiques, les programmes FIEFB soient demeurés les parents pauvres des programmes de français langue seconde.

Conclusion

Les résultats de ces deux consultations nationales indiquent une prolifération de programmes de formation à travers le pays tant en français de base qu'en immersion. De plus ces programmes varient énormément d'une institution à l'autre, non seulement à l'échelle du Canada, mais aussi à l'intérieur d'une même province. Il en ressort donc que les institutions semblent jouir d'une assez grande liberté de construire

leurs programmes selon leur visée spécifique dans le domaine. Cette flexibilité leur a permis de mieux répondre aux besoins dans leur milieu respectif au moment de la "crise" des années 90 (Obadia, 1989). Maintenant que la "crise" est passée il y aurait lieu de s'interroger sur la pertinence de normaliser les programmes afin de former, partout au Canada, des enseignants qui possèdent des compétences comparables, l'objectif étant, dans toutes les institutions de formation, de leur offrir les meilleurs outils qui leur permettront de fonctionner de façon efficace dans des classes où le but est l'apprentissage du français L2. Pour en arriver à cette normalisation des programmes il est essentiel de (a) faire appel à la collaboration, à l'échelle interprovinciale, en vue de l'uniformisation des programmes de formation en français langue seconde et (b) de pouvoir répondre à la question de Lapkin et al. (1990) demeurée sans réponse: "What level of French proficiency is adequate for teaching in a specific FSL context?".

Bibliographie

Calvé, P. (1993). Pour enseigner le français ... en français. La Revue canadienne des langues vivantes/The Canadian Modern Language Review, 50 (1), 15-29.

Hébert, Y. (1990). Syllabus formation langagière générale. Étude Nationale sur les programmes de français de base, Ottawa, On: Association canadienne des professeurs de langues secondes.

Lapkin, S., Swain, M. et Shapson, S. (1990). *French immersion Research Agenda for the 90s.* The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes 46.4 (May/Mai) : 638-674.

Leblanc, R. (1990). Rapport Systhèse. Étude Nationale sur les programmes de français de base: Ottawa, On: Association canadienne des professeurs de langues secondes.

Majhanovich, S. (1990). Challengefor the 90s: the problem of finding qualified staff for French core and immersion programs. La Revue canadienne des langues vivantes/The Canadian Modern Language Review, 46 (3), 452-462..

Martin, M., Obadia, A., Rodriguez, F. (1993). Enquête nationale sur les programmes de formation en immersion française au Canada. L'Association Canadienne des professeurs d'immersion.

Netten, J. (1993). Preparation of the core French teacher or ensuring a happy ending to the Cinderella story. The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes. 50 (1), 117-123.

Obadia, A. (1989). *La crise est arrivée : la croissance des programmes de français langue seconde répercussions sur la qualité et le nombre des enseignants*". La Revue canadienne des langues vivantes/The Canadian Modern Language Review, 45.3 (March/Mars): 435-444.

Poyen, J. (1990). The national core French study: a national curriculum project. The Canadian Modern Language Review/ La Revue canadienne des langues vivantes, 47 (1), 20-31.

Rehorick, S. & Edwards, V. (1990). Hommage (au Dr. Stern). La Revue canadienne des langues vivantes / The Canadian Modern Language Review, 47 (1), 10-11.

Tremblay, R. (1992). Second Languages in Canadian Education: current concerns. La Revue canadienne des langues vivantes/The Canadian Modern Language Review, 48 (4), 811-823.